

COMMUNIQUE DE PRESSE DU COLLEGE NATIONAL DES GENERALISTES ENSEIGNANTS



Dépistage du cancer du sein : pour une évolution au service des patient(e)s

Montreuil, le 11/01/2018

Le Conseil scientifique du Collège national des généralistes enseignants a publié un avis¹ sur la « consultation dédiée à la prévention et au dépistage du cancer du sein », proposée dans le cadre de la rénovation du dépistage organisé du cancer du sein.

Le CNGE se félicite de la réflexion sur ce dépistage dont les modalités actuelles sont discutées. En effet, au-delà des avantages d'un diagnostic précoce, les risques de surdiagnostic et de surtraitement restent importants, confrontant les femmes comme les professionnels à un choix parfois difficile.

Dans ce contexte, le CNGE promeut les projets de recherche qui visent à évaluer un dépistage plus ciblé et mieux stratifié sur le risque individuel des femmes concernées. C'est pourquoi, le CNGE va collaborer au grand projet européen d'initiative française qui poursuit cet objectif.

Dans cette attente, les initiatives pour rendre le dépistage plus pertinent et plus efficace doivent être encouragées. Un dépistage efficace doit relever d'une stratégie continue, intégrée au suivi du patient, et adaptée au patient dans sa globalité et aux risques principaux auxquels il est confronté.

Comme l'indique le conseil scientifique du CNGE, une consultation de dépistage ainsi proposée à 25 ans devrait s'attacher aux comportements à risque (consommation de tabac, d'alcool ou de produits illicites, alimentation, sédentarité, sexualité, etc.), au dépistage du cancer du col utérin, au statut vaccinal (rappel du dTcaP à 25 ans).

Compte tenu de la nature de ces risques, elle devrait être proposée aussi bien aux hommes qu'aux femmes, afin que l'ensemble de la population de cet âge soit sensibilisé à la prévention et au dépistage et puisse en bénéficier. Elle devrait se centrer sur la personne et non sur un risque donné ou a fortiori un organe pour lequel le risque morbide est très faible à cet âge.

Le CNGE considère qu'une consultation de prévention et de dépistage ritualisé, auprès du médecin traitant du patient, systématisé à l'âge de 25 ans, remboursé à 100% par l'assurance maladie, serait une bonne idée si elle était largement promue auprès du grand public, et si des programmes de recherche étaient conçus pour en évaluer l'effet.

Contact Presse :

Vincent RENARD

Références :

1. Conseil scientifique du Collège National des Généralistes Enseignants. Repérage du risque de cancer du sein chez les femmes de 25 ans. Pour une prévention globale et adaptée. Montreuil, 2018. Disponible sur : https://www.cnge.fr/conseil_scientifique/productions_du_conseil_scientifique/reperage_du_risque_de_cancer_du_sein_chez_les_femm/ [page consultée le 10/01/2018].

Collège National des Généralistes Enseignants

3 rue Parmentier
93100 Montreuil
Courriel : cnge@cnge.fr